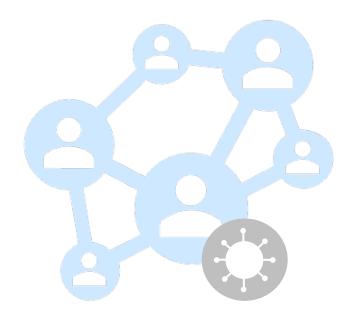
amelipro

Contact COVID

Guide des fonctionnalités du service

A destination des Biologistes

Version 3 – 13 mai 2020



1. Contexte

- La stratégie de déconfinement mise en place par le Gouvernement à partir du 11 mai repose sur :
 - La capacité à tester
 - La détection des cas contacts (contact tracing)
 - L'isolement accompagné des personnes testées positives
- Un dispositif à 3 niveaux pour assurer la détection des cas contacts :

Niveau 1



Identification et prise en charge par le médecin ou l'établissement de santé des personnes testées positives (« patient zéro ») et initiation de la recherche de contacts (a minima dans la cellule familiale)

Niveau 2



Les plateformes de l'Assurance maladie complètent, le cas échéant, l'identification des cas contacts initiée par le médecin de ville ou l'établissement de santé, appellent chaque contact et en fonction, lui donnent les consignes (masque, tests, isolement/quatorzaine) – à terme ces missions pourront également être assurées , par délégation, par des organisations volontaires mises en place par les professionnels de santé de vile dans les territoires (communautés professionnelles territoriales de santé, maisons de santé pluriprofessionnelles, plateformes territoriales d'appui, centres Covid dédiés, etc.).

Niveau 3



Les cas nécessitant une prise en charge spécifique (chaînes de transmission type milieu scolaire, établissements de santé, foyers etc...) sont traités par les Agences Régionales de Santé.



2. Fonctionnalités du service

 Accessible depuis amelipro, le téléservice Contact COVID est l'outil support au processus d'identification et de recherche des « personnes contacts » d'un patient testé positif, il permet :

Hors périmètre Biologiste



- L'inscription d'un patient zéro diagnostiqué positif
- L'initiation de fiches « patient contact » liées à ce patient zéro



L'initiation et l'enrichissement progressif par les plateformes de l'Assurance Maladie des informations sur les patients zéro et contacts

Périmètre Biologiste



- L'accès, par le biologiste, aux informations nécessaires à la réalisation du prélèvement RT PCR pour les cas contacts
- L'ajout, par le biologiste, de l'information de réalisation du test pour les patients contacts

Hors périmètre Biologiste

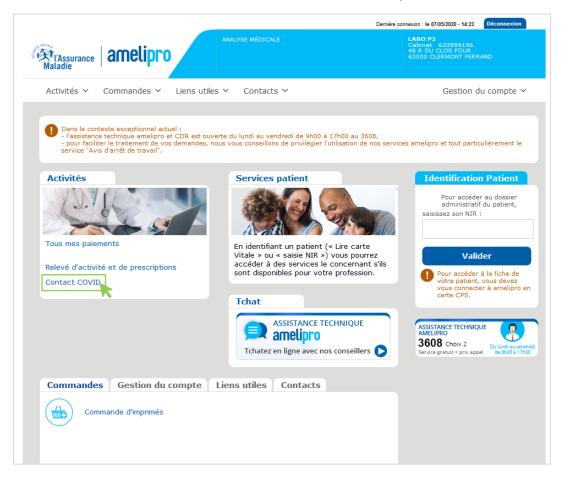


- L'accès, par le pharmacien, aux informations nécessaires à la délivrance de masques aux cas contacts
- L'ajout, par le pharmacien, de l'information de délivrance de masques pour les patients contacts



2. Accès au service

Vous pouvez vous connecter à votre compte amelipro par login / mot de passe ou CPS. Un nouveau lien
 « Contact COVID » est visible au niveau du bloc « Activités » et permet d'accéder au service.



En l'absence de compte amelipro, vous trouverez en annexe le tutoriel de création d'un compte



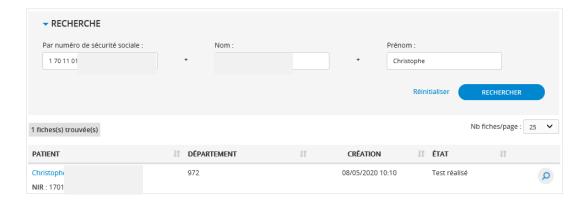
3. Ecrans et navigation — Accueil / Rechercher une fiche

- Lorsque vous accédez au service « Contact COVID », vous êtes dirigé vers l'écran d'accueil qui vous permet de rechercher la fiche d'un patient pour confirmer qu'un prélèvement RT PCR doit être réalisé (la fiche valant bon de prescription).
- Les résultats du test ne sont pas tracés dans le téléservice Contact COVID



- ▶ Pour rechercher un patient, il est nécessaire de renseigner :
- Son numéro de sécurité sociale (NIR) 1
- Son Nom 2
- Son **Prénom** 3
- Les 3 informations sont obligatoires
- ► Cliquer sur « Rechercher »

Le résultat de la recherche s'affiche ainsi :





3. Ecrans et navigation — Consulter une fiche

Suite à la recherche, il vous est possible de consulter le détail de la fiche



La consultation permet de visualiser les informations d'identification du patient ainsi que son statut



A partir de cet écran, il vous est possible de modifier la fiche 1 ou de retourner à l'écran de recherche 2



3. Ecrans et navigation – Modifier une fiche

La modification de la fiche vous permet de renseigner la date du prélèvement

CHRISTOPHE	né(e) le 1		
Statut : Bénéficiaire N°Sécu. : 1		égime Général aisse Primaire de l'AIN - Centre 1021	
MODIFICATION DU CONTACT			
INFORMATIONS PE	RSONNE CONTA	ст	DESTINATAIRE DU RÉSULTAT
☐ Même foyer Téléphone :			Souhaitez-vous recevoir les résultats ? Je suis le médecin désigné qui reçoit les résultats ** ** ** ** ** ** ** ** **
E-mail :			Précisions
Voie :			
2 RUE CROIX BELLEVUE			PRÉLÈVEMENT RT-PCR
Code postal/départ.* : 97200	Commune : FORT DE FRANCE		Prélèvement le :
ANNULER			VALIDER

- Indiquer la date de réalisation du test RT-PCR 1
- ► Cliquer sur « Valider »



4. Support technique



CONTACTEZ L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Vous rencontrez des difficultés techniques liées à l'utilisation du service Contact COVID ?

L'assistance technique est disponible au 3608 Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi de 9H à 17H le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h le dimanche de 9h à 12h

Sélectionner choix 2





5. Annexe - Création d'un compte amelipro : Résumé

- Deux choix s'offrent aux directeurs de laboratoires pour s'inscrire à amelipro :
- La création de compte en authentification forte avec la carte CPS :
 Le compte accessible immédiatement
- 2. La création de compte en authentification faible, nécessitant un code provisoire envoyé par courrier postal :

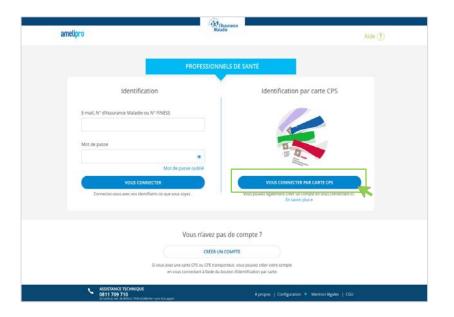
Le compte accessible à la réception du courrier postal (environ 15 jours).

Il est néanmoins possible de débloquer les laboratoires en attente de courrier postal via un appel à l'assistance technique amelipro (l'assistance technique amelipro (36.08 choix 2). Le laboratoire doit ensuite utiliser le processus de réinitialisation de mot de passe pour se connecter.

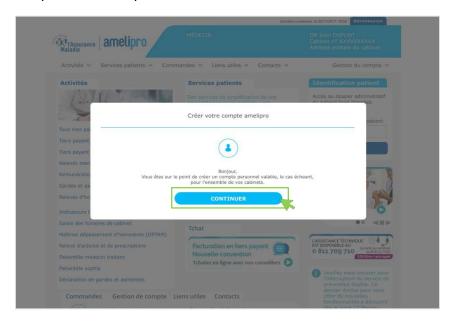
La détail de la procédure est décrit ci-après



- Création de compte en authentification forte avec carte CPS
- ► Cliquez sur le bouton « Vous connecter par carte CPS

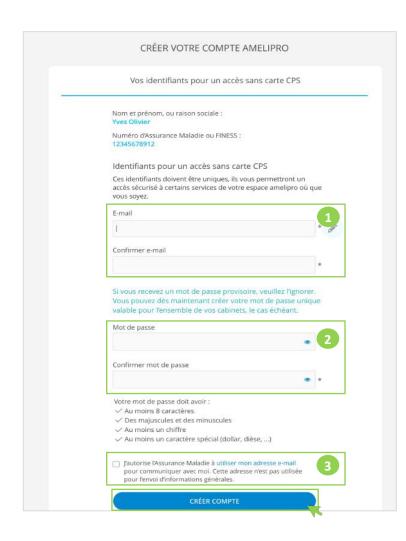


▶ Une fenêtre s'affiche vous invitant à créer un compte personnel. Cliquez sur le bouton « Continuer »





Création de compte en authentification forte avec carte CPS



Renseignez une adresse e-mail
 Renseignez un mot de passe répondant aux critères listés

► Acceptez les conditions juridiques 3

► Cliquez sur « Créer compte »

- Création de compte en authentification forte avec carte CPS
- ▶ Un mail vous a été envoyé afin de valider votre adresse mail ▶ Cliquez sur « Valider adresse e-mail » dans le mail reçu



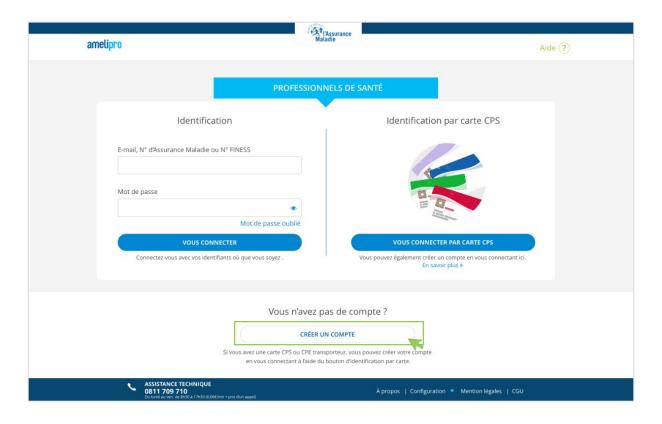


▶ Une page de confirmation de création de compte s'affiche dans le navigateur





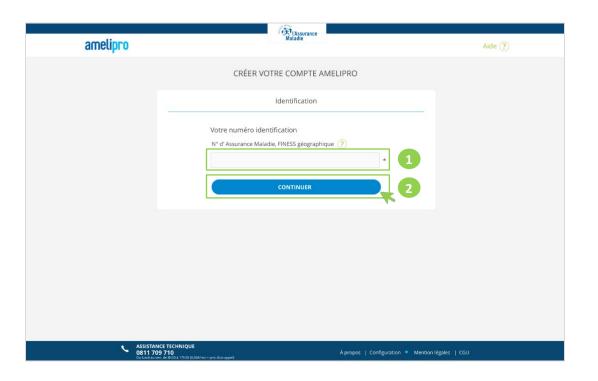
- Création de compte en authentification faible
 - ► Cliquez sur le bouton « Créer un compte »



▶ Une fenêtre s'affiche vous demandant de renseigner votre numéro AM ou FINESS



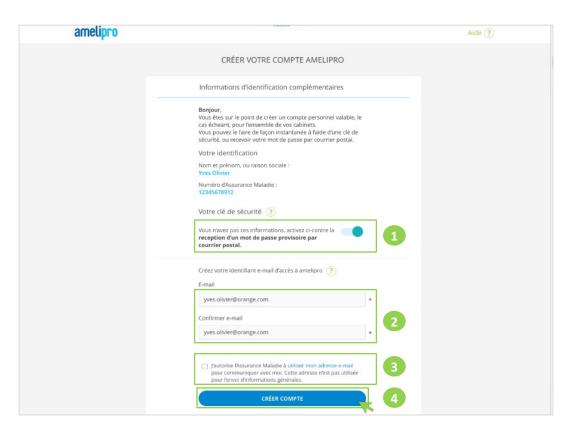
- Création de compte en authentification faible
 - ▶ Renseignez votre numéro AM ou FINESS 1



► Cliquez sur « **Continuer** » 2

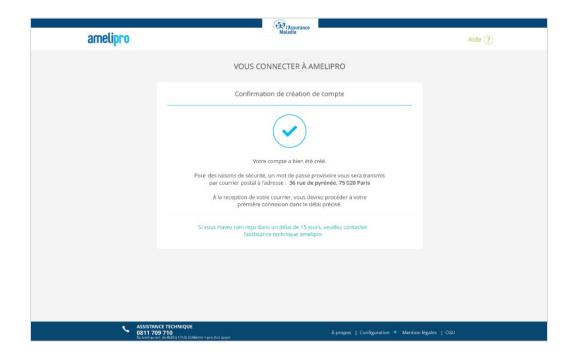


- Création de compte en authentification faible
 - Vous devrez cliquer sur le bouton pour recevoir un mot de passe provisoire par courrier postal 1



- ► Renseignez votre adresse e-mail 2
- ► Acceptez les conditions juridiques 3
- Cliquez sur « Créer compte » 4

- Création de compte en authentification faible
 - ► Affichage de la page de confirmation de la création du compte.



NB: Il conviendra de se connecter avec le mot de passe provisoire reçu par courrier postal à l'adresse du lieu d'exercice enregistrée dans les référentiels de l'Assurance Maladie

Il est néanmoins possible de débloquer un laboratoire en attente de courrier postal via un appel à l'assistance technique amelipro (36.08 choix 2).

Caisse Nationale